

Avis de consultation Projet QC-2016-02

PROLONGATION

Prenez note que la période de consultation est prolongée jusqu'au 16 décembre 2016 à 23h59.

Novembre 2016

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie de l'énergie du Québec, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des intervenants sur des normes de fiabilité et d'autres documents en vue de leur dépôt à la Régie de l'énergie (la « Régie ») pour adoption ou approbation, selon la nature de chaque document.

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (NERC) ;
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec.

Période de consultation : du 25 novembre 2016 au 16 décembre 2016.

Tout commentaire doit être reçu au plus tard à 23 h 59 le 16 décembre 2016.

Documents en consultation

La présente consultation publique a pour but d'harmoniser des régimes de fiabilité du Québec et des États-Unis. Le coordonnateur présente cinq nouvelles normes, une nouvelle définition et une définition modifiée. Ces normes sont détaillées au document de support qui accompagne chaque norme. De plus, le coordonnateur va proposer le retrait d'une norme.

- Nouvelles normes ou versions :
 - EOP-011-1 – Mesure d'urgences;
 - MOD-031-2 – Données relatives à la demande et à l'énergie disponible;
 - PRC-004-5(i) – Détection et correction des fonctionnements incorrects dans les systèmes de protection;
 - PRC-010-2 – Délestage de charge en sous tension
 - PRC-026-1 – Fonctionnement des relais pendant les oscillations de puissance stables;
- Ajout de la définition « programme de DST »;
- Modification de la définition de « défaillance en énergie ».

Le coordonnateur de la fiabilité sollicite vos commentaires sur les normes de fiabilité proposées et la nouvelle définition proposée pour le Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité (le Glossaire). À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation

(<http://www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html>), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires directement à l'adresse suivante : fiabilite@hydro.qc.ca.

Document de soutien

- Document d'information comprenant les éléments suivants :
 - Évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact des normes proposées;
 - Modifications à apporter à d'autres normes ou au glossaire;
 - Applicabilité et dispositions particulières pour le Québec;
 - Dates d'entrée en vigueur proposées.